



# Bienvenue

Commune de Beaulieu sur Dordogne

## Parcours de graciation de Beaulieu sur Dordogne

- Pêche 2<sup>e</sup> Catégorie**
- APPÂTS NATURELS INTERDITS**
- 1 SEUL HAMEÇON SANS ARDILLON UNIQUEMENT**
- CARTE de PÊCHE OBLIGATOIRE**
- REMISE A L'EAU DES POISSONS OBLIGATOIRE**



### Le parcours de graciation de Beaulieu sur Dordogne,

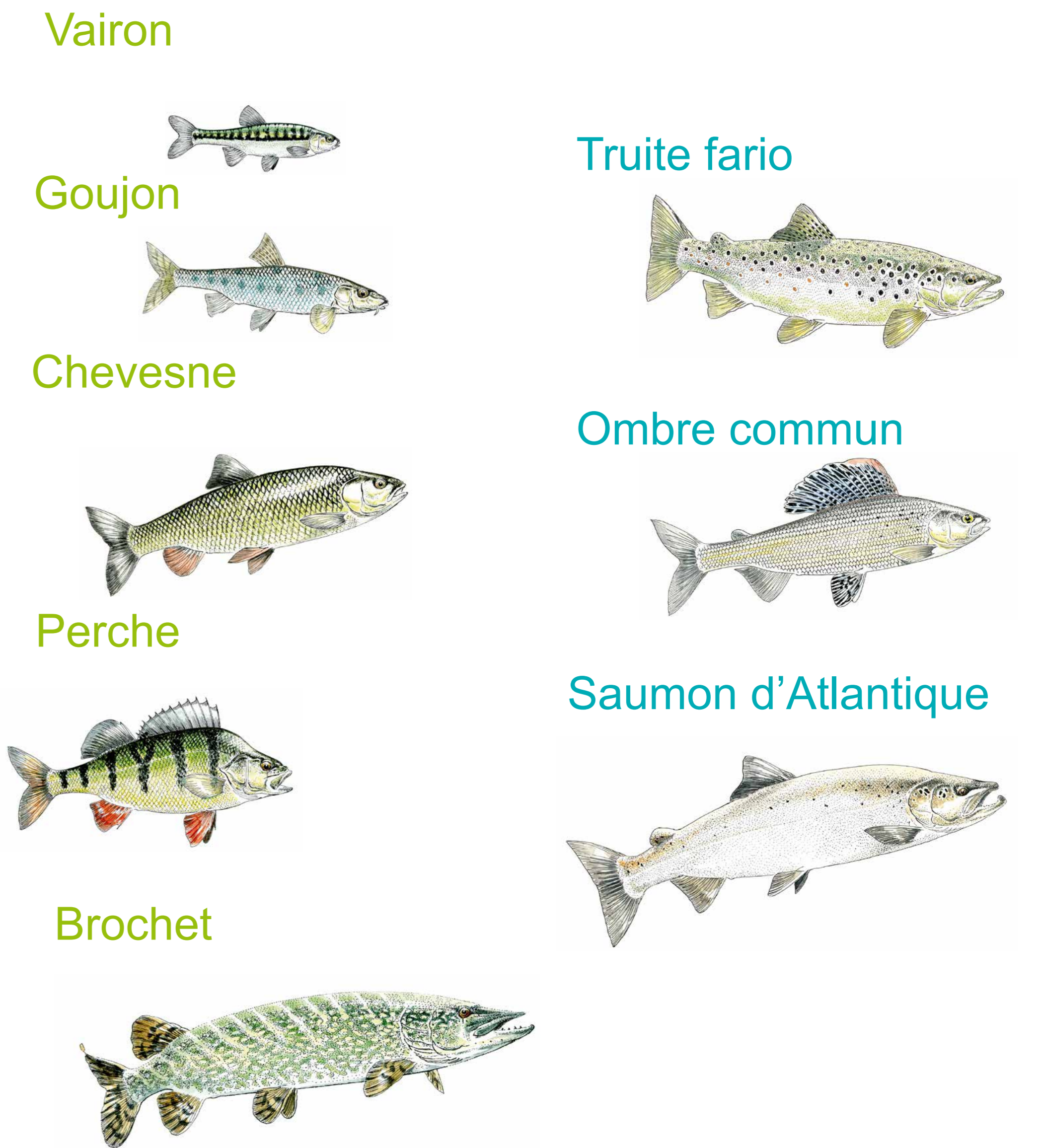
Situé sur la commune du même nom, d'une longueur de 600 mètres abrite de nombreuses truites fario et ombres communs. La Dordogne est une rivière de 2<sup>e</sup>me catégorie piscicole du domaine public de l'Etat.

Attention, la remise à l'eau des prises est obligatoire.

### Règlementation parcours surdensitaire

- La carte de pêche est obligatoire.
- La pêche à la mouche en wadding est ouverte du 2<sup>e</sup>me samedi de mars au 3<sup>e</sup>me dimanche de novembre.
- La pêche au leurre est ouverte du 1<sup>er</sup> mai au 3<sup>e</sup>me dimanche de janvier.
- Pêche aux leurres artificiels uniquement munis d'un seul hameçon simple sans ardillon ou parfaitement écrasé.
- La remise à l'eau des poissons est obligatoire.

### Les espèces présentes:



### Ce site abrite de nombreuses autres espèces sauvages:

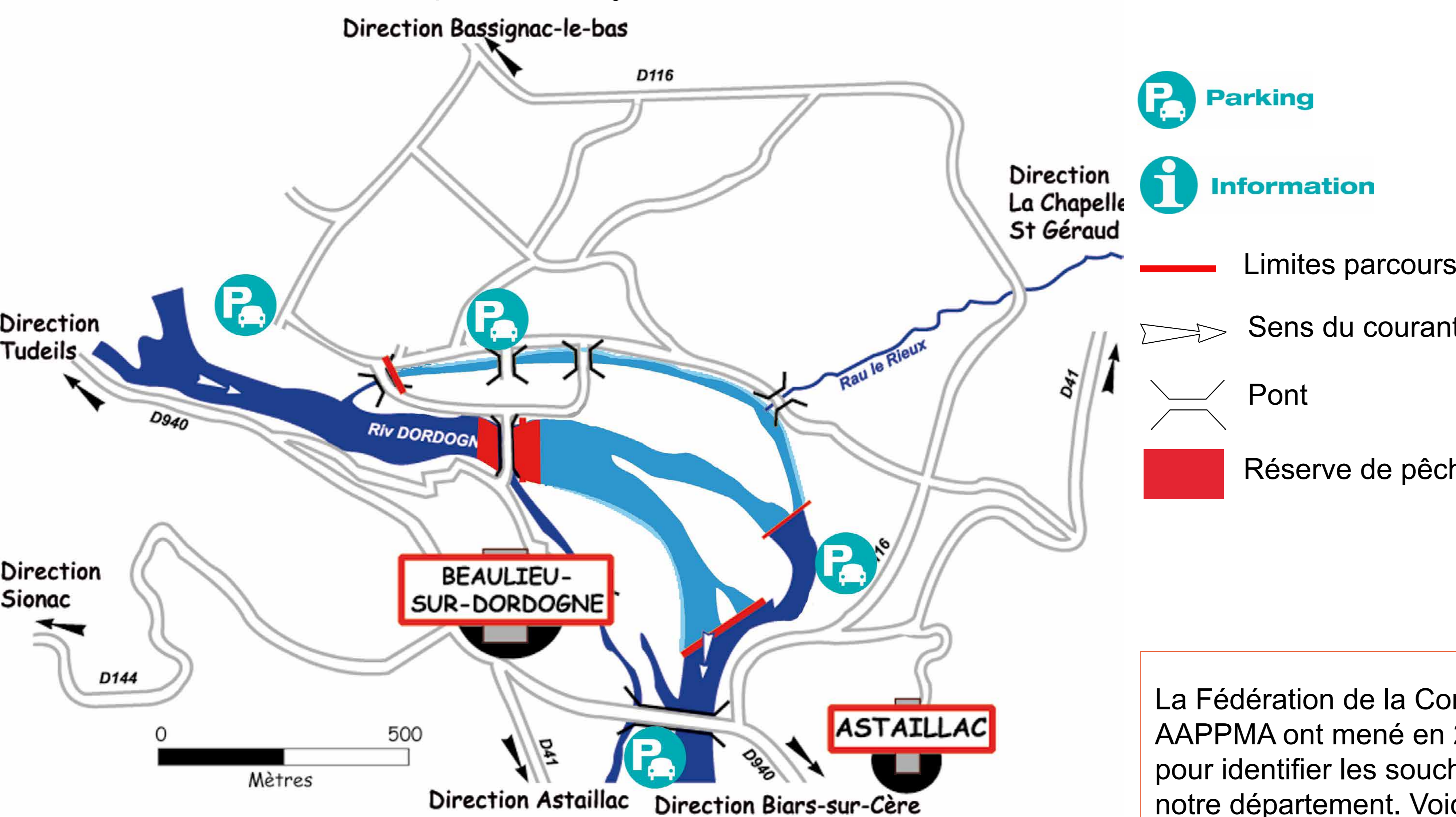


Le milan royal

La genette commune

**For fishing activities, you must have an angling license ([www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)).**

- Catch and release
- 1 barbless hook
- Natural bait forbidden
- Respect opening seasons



- P** Parking
- i** Information
- Limites parcours
- Sens du courant
- Pont
- Réserve de pêche

La Fédération de la Corrèze et ses AAPPMA ont mené en 2008 une étude pour identifier les souches sauvages de notre département. Voici une photo typique de truite fario du bassin de la Dordogne.



Pour pouvoir pratiquer la pêche, vous devez être muni d'une carte de pêche d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection en Milieu Aquatique). Vous pouvez vous la procurer sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

